



Communiqué de presse

Non au sécuritaire et à la répression des mouvements sociaux

Mardi 22 novembre, le parlement a adopté la LOPMI (loi de programmation et d'orientation du ministère de l'intérieur).

Cette loi vise très clairement à réprimer les mouvements sociaux, en particulier avec la mise en place des amendes forfaitaires délictuelles, infligée par un·e agent·e en dehors de toute procédure contradictoire judiciaire. Pour « *l'occupation d'un lieu d'étude* », l'amende sera de 500 € majorée à 1000 €. Ceci vise clairement les mouvements lycéens et étudiants ou les personnels qui se sont opposés ces dernières années par des blocus à des projets de contre-réformes (Parcoursup par exemple) ou à la montée de l'extrême droite (2^e tour des élections présidentielles). « *L'entrave à la circulation* » fera également l'objet d'une amende forfaitaire délictuelle de 800 €, majorée à 1600 €. Cela permettra de réprimer automatiquement tout·es participant·es à un mouvement de blocage sur des lieux publics comme le font actuellement des militant·es en lutte contre l'inaction gouvernementale en termes d'écologie.

Alors que le gouvernement se prépare à remettre en cause nos retraites, il renforce l'arsenal répressif afin de criminaliser davantage les mouvements sociaux. La LOPMI illustre clairement les choix politiques du gouvernement.

Alors que la pandémie, les crises « quotidiennes » de l'hôpital et le scandale des EHPAD privés démontrent le manque de moyens criants de la santé publique, alors que les universités vont choisir entre répercuter la hausse du point d'indice de 3,5 %, chauffer les locaux et fonctionner au quotidien, quand le monde de l'éducation attend toujours un véritable plan d'urgence (moyens humains et financiers, rénovation du bâti pour lutter contre la crise énergétique, etc.) Macron et Darmanin programment 15 milliards d'euros et 8500 postes supplémentaires pour la police, quand des lits d'hôpitaux et des établissements scolaires ferment.

Il y a urgence à stopper cette surenchère sécuritaire et répressive et à réorienter les budgets de l'État vers le progrès social et une société émancipatrice.

Montreuil, le vendredi 25 novembre 2022